

ASSEMBLÉE NATIONALE24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2049

présenté par
M. Causse

ARTICLE 50 BIS

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« présente »,

le mot :

« transmet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.